

ARRÊTÉ N° 2025_215

RELATIF AUX AJUSTEMENTS D'ORGANISATION DE LA DIRECTION DES FINANCES

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'élection le 1^{er} juillet 2021 de M. Stéphane Troussel à la présidence du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis ;

Vu l'arrêté du président du conseil départemental n° 2024-446 du 29 novembre 2024 donnant délégation de signature à M. Olivier Veber, directeur général des services du Département ;

Vu l'arrêté du président du conseil départemental n° 2022-385 du 23 novembre 2022 relatif aux ajustements d'organisation de la direction des finances et à la finalisation de l'élargissement de son centre de services partagés généraliste ;

Vu le rapport de présentation concernant les ajustements d'organisation à la direction des finances ;

Vu les avis émis par le collège des représentants du personnel et par le collège des représentants de la collectivité lors de la séance du comité social territorial du 27 juin 2025 ;

Sur proposition du directeur général des services du Département ;

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER. - Il est procédé au réajustement d'organisation de la direction des finances selon l'organigramme ci-annexé.

ARTICLE 2. - Le présent arrêté abroge l'arrêté n°2022-385 du 23 novembre 2022.

ARTICLE 3. - Le présent acte peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication.

ARTICLE 4. - Le directeur général des services du Département est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sur le site internet du Département.

Envoyé en préfecture le 06/08/2025

Reçu en préfecture le 06/08/2025

Publié le

ID : 093-229300082-20250806-2025_215-AR



Pour le président du Conseil départemental
et par délégation,

Date d'affichage du présent acte,
le

Date de notification du présent acte,
le

Certifie que le présent acte est devenu exécutoire,
le